

QUITTER SES PARENTS DE 1968 A 2008

MODIFICATIONS SOCIALES OU MODIFICATIONS SOCIETALES ?

Jean-Louis Pan Ké Shon, Ined.

jean-louis.pan-ke-shon@ined.fr

Partir de chez ses parents constitue l'une des 3 ou 4 étapes de l'autonomisation de l'individu dans sa construction comme adulte (Galland, 1993). Etre adulte se caractériserait par la conjonction de l'autonomie résidentielle, d'un emploi stable, la formation d'un premier couple. A maints égards, les frontières sont devenues plus floues pour chacun de ces trois événements car les jeunes profitent parfois d'un logement autonome grâce à l'aide parentale et malgré cela se perçoivent indépendants ou encore habitent chez leurs parents tout en bénéficiant d'une autonomie et d'une liberté de vie. De plus, la décohabitation n'est pas systématiquement définitive. Les allers et retours entre logement parental et logement autonome sont relativement fréquents. Ainsi, selon que le départ est effectué après ou avant la fin des études, les retours au foyer parental s'élèvent de 16 % à 28 % (Villeneuve-Gokalp, 1997).

Après le premier choc pétrolier, la prégnance du chômage, la maîtrise de la fécondité, la sortie davantage solitaire du foyer parental, les seuils de passage à l'âge adulte se sont retrouvés temporellement déconnectés des schémas traditionnels et étirés dans le temps (Chamboredon, 1985 ; Galland, 1995). D'autres questionnent ce modèle de seuil au profit de celui d'« *entrée progressive* » dans l'âge adulte (Tichit et Lelièvre, 2006). Dans ce cadre, la question que pose Cécile Van de Velde ne manque pas de pertinence : « *Est-ce la jeunesse qui s'allonge, ou les indicateurs mobilisés pour en décrire les mutations qui perdent leur significativité ?* » Si les indicateurs perdent en significativité, c'est peut-être aussi que la signification de l'âge adulte pour les individus eux-mêmes revêt un autre contenu. Elle poursuit « *en même temps que se métamorphose l'âge adulte, et qu'émerge cette représentation du devenir adulte comme un processus d'autonomisation identitaire vers un horizon intime et sans cesse renouvelé. L'âge adulte se fait de plus en plus tardif, inaccessible, et incertain, non pas uniquement parce que la phase de dépendance s'allonge et que l'âge des responsabilités est retardé, mais aussi parce que sa représentation même a évolué, passant d'une indépendance matérielle à acquérir à une autonomie identitaire à construire, processus long et toujours inachevé.* » (Van de Velde, 2004). C'est bien cette profonde et insensible modification sociétale qui s'est opérée dans l'ombre. Les expressions d'une construction de soi, qui s'est désajustée des schémas anciens, sont illustrées à leurs manières par « syndrome de Peter Pan » et les néologismes : « *juvénisation* » (Chamboredon, 1985), « *adulescents* » (Giral, 2002) ou « *adonnaissants* » (De Singly, 2006) et que nos voisins Anglo-saxons non moins fantaisistes appellent « *middlescents* », « *kidults* » ou « *un-grownups* » sans interroger les références normatives implicites contenues dans ces termes. Les années 1965 à 1975 ont matérialisé cet entre-deux où l'ancienne grille de lecture a du mal à s'ajuster aux nouveaux comportements sociodémographiques et culturels d'une jeunesse qui s'épanouit dans un paysage socioéconomique qui insensiblement s'est radicalement transformé dans l'après guerre.

Dans ce contexte théorique en construction, l'un des points d'entrée pour appréhender les modifications dans le passage à l'âge adulte est d'examiner le moment où l'enfant quitte le nid parental. Cet indicateur a pour mérite de conserver un sens plus robuste contrairement au premier emploi qui subit les fluctuations vigoureuses de la conjoncture économique, ou à la formation du premier couple à cause cette fois des modifications comportementales que retracent les modifications démographiques du couple. Plus précisément, on s'attachera à ce qui a conduit à un éventuel « report » de la décohabitation depuis la fin des années 1960 à aujourd'hui. Pour y parvenir, il est nécessaire de dissocier ce qui relève des modifications de l'activité, qui conditionnent les calendriers des départs des étudiants, des chômeurs, des actifs en emploi, des modifications sociétales, notamment des modifications comportementales que

les baby-boomers ont entraînées dans leur sillage. Les évaluations antérieures émettent le message d'un régime en deux temps. D'abord la décohabitation semble reportée entre 1982 et 1992 (Desplanques, 1994 ; Galland, 1995), puis se stabilise. Ainsi, « l'âge au départ du domicile familial est stable depuis le début des années 1990 [à 2000] » (Villeneuve-Gokalp, 2000). Ce que constate aussi Olivier Galland : « les jeunes de 26 à 29 ans interrogés en 1992 et ceux du même âge interrogés en 1997, les âges médians de départ de chez les parents [...] n'ont pas varié » (Galland, 2000). Nous verrons plus loin que le phénomène est plus complexe. Pour retracer la décohabitation sur longue période, nous avons utilisé la série des 40 enquêtes Emploi, série relativement stable et disposant d'un échantillon important.

METHODES, DONNEES ET CONCEPTS

Données

La série des 40 enquêtes Emploi de 1968 à 2008

Cette série d'enquêtes a l'avantage, à partir des jeunes vivant déjà comme personne de référence ou conjoint, de couvrir la période précédant la fin des Trente glorieuses, puis la période suivante jusqu'au début des années 2000. Le protocole de collecte est relativement stable dans le temps jusqu'en 2003 et autorise ainsi des comparaisons pertinentes. A partir de 2003 s'opère une rupture de série induite par les modifications drastiques du protocole de la collecte. La collecte d'annuelle passe en « continue », c'est-à-dire trimestriellement depuis cette date.

L'indicateur de la décohabitation utilisé

Le repérage des décohabitants s'est effectué à partir des personnes de 18 ans à 29 ans et grâce à la variable « Lien avec la personne de référence ». Sont ainsi considérés comme ayant décohabité, l'ensemble des individus dont le lien avec la personne de référence n'est ni « Enfant ou petit enfant », ni ascendant du chef de ménage.

Méthodes

Décomposition de la décohabitation aux moments névralgiques

Afin de séparer les effets de la modification des catégories d'actifs et d'inactifs, une décomposition statistique de la décohabitation est nécessaire. Cette décomposition du taux de décohabitation permet de réaliser cette séparation. Le principe en est simple : les écarts de décohabitation entre deux dates sont le résultat des modifications de structure (ici on s'intéresse particulièrement au statut d'activité qui possède une forte corrélation avec la propension à décohabiter) et des autres modifications possibles, du comportement, des coûts de logement, etc. Il suffit alors dans notre exemple de faire le produit des écarts de décohabitation pour chaque statut d'activité par la part des jeunes dans chaque activité par exemple en 1968 et ensuite d'additionner les produits des écarts des proportions de jeunes dans chaque activité par le taux de décohabitation des jeunes de chaque statut en 2008.

La formalisation de la décomposition s'écrit ainsi :

$$\begin{aligned} \tau_{08} - \tau_{68} &= \sum_{i=1}^4 q_{i08} \tau_{i08} - q_{i68} \tau_{i68} \\ &= \sum_{i=1}^4 (\tau_{i08} - \tau_{i68}) q_{i68} + \sum_{i=1}^4 (q_{i08} - q_{i68}) \tau_{i08} \end{aligned}$$

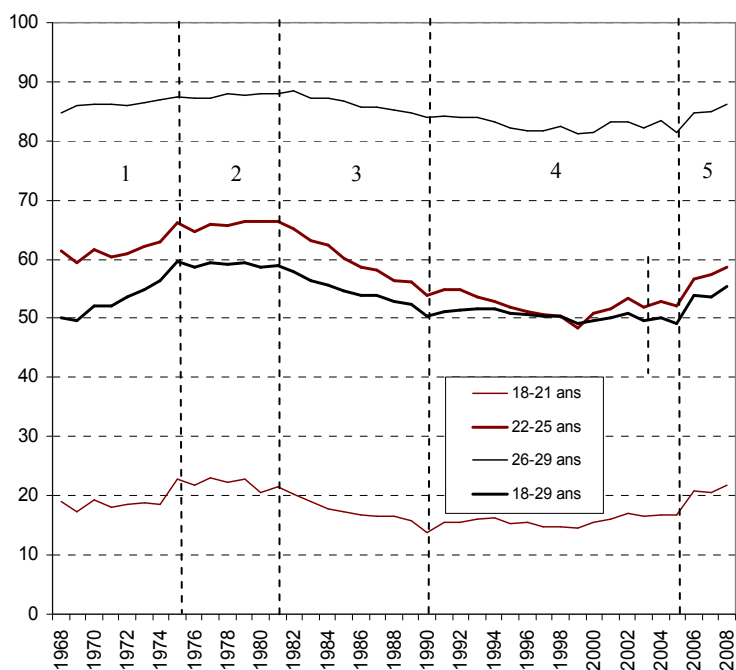
q_{in} = part des jeunes dans l'activité i , l'année n

τ_{in} = taux de décohabitation des jeunes du statut d'activité i , l'année n

Des séquences de décohabitation heurtées

La décohabitation entre 1968 et 2008 n'a pas suivi une tendance linéaire. Les évolutions ont été heurtées et montrent de la sorte une complexité des sorties du foyer parental qui n'est habituellement pas envisagée. Les appréciations sur le retard, l'avance ou la stagnation à la décohabitation des générations récentes dépendent des points de référence retenus. Ainsi, on notera soit que le niveau des taux de décohabitation est identique en 1968 et au milieu des années 2000, soit qu'il y a un déficit à la décohabitation de 10 % entre 1975 et 2005. Pour éviter ces effets d'« optique », il est davantage pertinent de se concentrer sur les différentes séquences temporelles selon les variations de la décohabitation. De fait, 5 séquences se dégagent. Au cours de la première de 1968 à 1975, les jeunes partent du foyer parental chaque année toujours en plus grand nombre. De 50 % en 1968, ils progressent à près de 60 % en 1975 (Graphique 1). Puis, dans la deuxième séquence, un pallier haut est atteint entre 1975 et 1981, au cours duquel la décohabitation connaîtra l'apogée de ces quarante années. Au-delà de cette date, on assiste à un retournement de tendance. A partir de 1981, le taux de sortie du foyer parental décroît dans cette troisième période et retrouve dès 1990 le niveau de 1968. La quatrième séquence, longue de 15 ans, ressemble à la traversée du désert de la décohabitation. Elle court de 1990 à 2005 où le niveau de la décohabitation connaît son niveau bas et qui correspond à celui de 1968 (environ 50 % des 18-29 ans ont décohabité). Enfin dans la cinquième et dernière séquence débutant en 2005, il semble que nous entrons dans une nouvelle phase de croissance vigoureuse de la décohabitation. Cependant, il sera intéressant d'observer l'impact de la récente crise économique sur cette tendance.

Graphique 1 - Décohabitants par groupe d'âge %



Champ : Jeunes ayant déjà décohabité au moment de l'enquête.

Note : Une rupture de série est opérée à partir de 2003. L'enquête Emploi est collectée en continue tout le long de l'année.

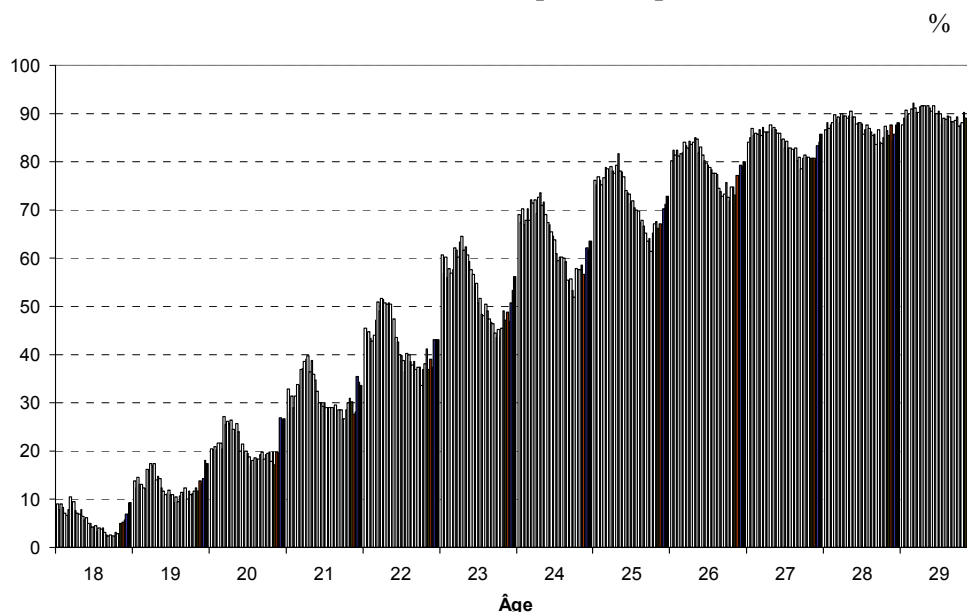
Source : Enquêtes Emploi de 1968 à 2008.

Les écarts les plus forts s'observent chez les 22-25 ans

Au cours de ces quarante ans, l'écart maximum des niveaux de décohabitation des 18-29 ans s'observe entre 1975 et 1999, soit -10,6 %. Au sein des 18-29 ans, les évolutions des sorties du

foyer parental se sont réalisées inégalement entre les différents âges. Les 18 à 21 ans comme les 26 à 29 ans indiquent ces mêmes années un écart de -8,2 % et -6,2 %. Mais ce sont les 22 à 25 ans qui ont subi le « déficit » de décohabitation le plus lourd entre 1975 et 1999 à près de -18 % (Graphique 1). Les taux de décohabitation passent ainsi de 66 % en 1975 (comme en 1981) à 48 % en 1999. Toutefois, si le décalage à la décohabitation ne s'est pas opéré de façon homogène à chaque âge de la jeunesse, à 29 ans les différentiels sont rattrapés (Graphique 2). Selon les points de référence choisis on parviendra à la conclusion d'un déficit drastique à la décohabitation ou à un retour à un niveau « ordinaire », les années 1970 et 1980 étant alors une longue parenthèse.

Graphique 2 - Décohabitants de 18 à 29 ans pour chaque millésime de 1968 à 2008



Champ : Jeunes ayant déjà décohabité au moment de l'enquête.
Source : Enquêtes Emploi de 1968 à 2008.

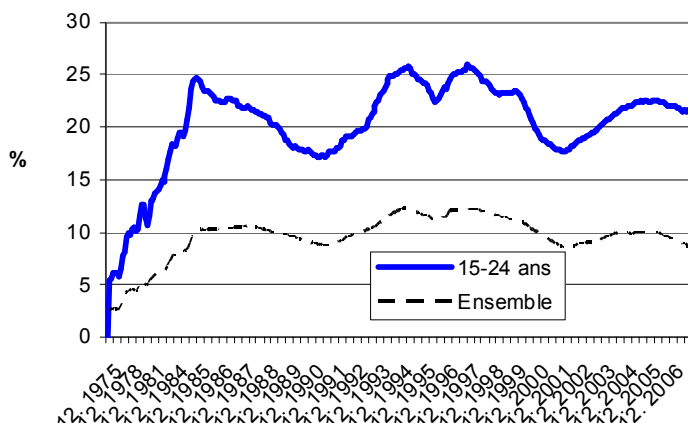
Activité et décohabitation

Avec la fin des Trente Glorieuses est revenu le temps du chômage dont la progression a pratiquement été ininterrompue jusqu'au milieu des années 1980. Un chômage, dont la vigueur de sa croissance est restée inégalée et depuis lors celui-ci est demeuré à un niveau élevé. A chaque moment, les jeunes ont constitué une population particulièrement visée par le non emploi par rapport à leurs aînés (Graphique 3). Afin de s'insérer et de demeurer sur un marché du travail plus tendu et plus sélectif, les jeunes ont prolongé la durée de leurs études et ils ont connu davantage de difficultés à acquérir leur autonomie financière.

Il est tentant de relier le niveau de la décohabitation avec les vicissitudes de l'emploi, cependant les creux de la décohabitation ne se confondent pas avec les pics du chômage. De fait, le chômage des jeunes avec plus de 25 % atteignait ses maximums en 1984, 1994 et 1996 (Graphique 3). Ce qui ne correspond pas aux minima observés des taux de décohabitants à ces dates, même en prenant un léger décalage temporel afin de tenir compte de l'inertie du non emploi sur la sortie du foyer parental. Mais comme pour la plupart des phénomènes sociodémographiques, il y a de multiples raisons favorisant ou handicapant la décohabitation et il est nécessaire de ne pas s'attacher qu'à une seule dimension, fût-elle du chômage. De fait, le chômage, l'allongement des études et l'irruption massive des femmes sur le marché du travail salarié ont redéfini les équilibres de l'activité de la population de la France : réduction de la part des actifs occupés et des femmes au foyer, accroissement des proportions de chômeurs et d'étudiants. Ce serait davantage cette nouvelle répartition des parts d'actifs et d'inactifs qui

aurait eu un impact particulièrement sensible sur la décohabitation des jeunes. Cet aspect sera développé dans la partie suivante de cette recherche en utilisant notamment des décompositions statistiques entre extrémités de chaque période.

Graphique 3 - Évolution du chômage BIT trimestriel entre 1973 et 2006



Source des données : Insee (www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/donnees/serjus2007)

BIBLIOGRAPHIE

Blöss T. 1997, *Les liens de famille : sociologie des rapports entre cohortes*, PUF.

Bozon M., 1994, «Voler de ses propres ailes. Comment l'on part de chez ses parents dans les années 1980 », in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Actes du Séminaire International de l'AIDELF, Aranjuez, Espagne, septembre 1994, Paris, AIDELF-INED, 1996, pp. 475-493.

Chaland K., 1999. « Pour un usage sociologique de la double généalogie philosophique de l'individualisme », communication au colloque international « Famille et individualisation », Centre de recherches sur les liens sociaux, 7-9 octobre, Paris.

Chamboredon J.-C., 1985, « Adolescence et post-adolescence : la « juvénisation » » in Alléon A.M., Morvan O., Lebovici S., dir., *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, PUF.

Courgeau D., 2000, « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », *Economie et Statistique*, n° 337-338, pp. 37-60.

Desplanques G., 1994, « Etre ou ne plus être chez ses parents », *Population et société*, n° 292.

Dormont B., Dufour-Kippelen S., 2000, « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés », *Economie et Statistique*, n° 337-338, pp. 97-120.

Galland O., 1993, « La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie », in Alessandro Cavalli et Olivier Galland, *L'allongement de la jeunesse*, Poitiers, Actes Sud, pp. 19-41.

Galland O., 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Economie et Statistique*, n° 283-284, pp. 33-52.

Galland O., 2001, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Economie et Statistique*, n° 337-338, pp.13-36.

- Gavira S., 2005, *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole*, Presses universitaires de Rennes.
- Giral M., 2002 *Les « adolescents » : enquête sur les nouveaux comportements de la génération « Casimir »*, Paris : Pré-aux-clerics, 278 p.
- Godard F., Blöss T., 1988, « La décohabitation des jeunes », *Les cahiers de l'Ined*, n° 120, pp. 31-56.
- Labadie F., 2001, « L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans », *Recherches et Prévisions*, n° 65, p. 19-29.
- Laferrère A., 2005, *Quitter le nid: entre forces centripètes et centrifuges*, *Economie et Statistique*, 381-382, pp. 147-175.
- Maison D., *Femmes au foyer : expériences sociales*, Dossiers d'études n° 92, Paris : CNAF.
- Robert-Bobée, I., 2002, « Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents, les étudiants sont les plus aidés par leur famille », *Insee-Première*, n° 826.
- Singly F. de, 2006, *Les adonaissants*, Paris : A. Colin.
- Singly F. de, 2000, « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et Politique*, n°43, pp. 9-21.
- Tichit C., et Lelièvre É., 2006, « L'analyse du passage à l'âge adulte à l'épreuve de l'approche biographique : seuil, transition ou observation incertaine ? » in « Transitions, états et trajectoires. Observation et traitement du temps flou. », Collection Méthodes et savoirs de l'Ined, pp. 197-218.
- Van de Velde C., 2004, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Thèse de Doctorat de sociologie, sous la direction de Serge Paugam, IEP.
- Villeneuve-Gokalp C., 2006, « Conséquences des ruptures familiales sur le départ des enfants », in *Histoires de familles, Histoires familiales*, Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon Dir., *Les cahiers de l'Ined*, n° 156, pp. 235-249.
- Villeneuve-Gokalp C., 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et Statistique*, n° 337-338, pp. 61-80.
- Villeneuve-Gokalp C., 1997, « Le départ de chez les parents: définitions d'un processus complexe », *Economie et Statistique*, 304-305, 4/5, 149-162.
- Villeneuve-Gokalp C., 1999, « Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents », *Insee 1^{ère}*, n° 676.
- Young C.M., 1987, *Young people leaving home in Australia: the trend towards independence* Canberra, Australian National University Printing Press.